

Olympiade régionale de français 2020
X- ième classe
I étape

I. Compréhension orale : 30 minutes

25 points

Document 1. L'Europe au quotidien : le programme Erasmus

15 points

Cochez la ou les bonne(s) réponse(s).

1) Au début de ce reportage, on entend trois collégiens. Quelle est leur nationalité ? /3 points/

française américaine écossaise portugaise espagnole

2) Pour la journaliste, « l'esprit Erasmus », c'est : /3 points/

l'échange. la tolérance. le respect. le partage. l'altérité.

3) Quel est le thème de la rencontre organisée dans ce collège ? /1 point/

l'Antiquité le Moyen Âge la Renaissance

4) Quels héros ou quelles héroïnes sont mis à l'honneur dans chaque pays ? /3 points/

Le Cid Marie Stuart William Wallace Roland de Roncevaux
 Jeanne d'Arc Christophe Colomb

Dites si ces affirmations sont vraies ou fausses.

/4 points/

		VRAI	FAUX
5	85 collèves français participent à Erasmus +		
6	Les jeunes du collège Berlioz sont partis en Écosse et en Espagne		
7	Ces collégiens sont issus de milieux modestes		
8	Le programme Erasmus est le projet européen le plus connu en France.		

9. Les avis sur Erasmus + sont-ils globalement ...

/1 point/

positifs
 critiques

Document 2.

10 points

1) Dans cet extrait, vous entendez :

1 point

une femme puis un homme.
 un homme puis une femme.
 une femme et un jeune garçon.

2) Qui est la personne invitée ?

2 points

un cuisinier un professeur un écrivain

3) De quoi parle-t-il d'abord ?

1 point

d'un plat typique français du repas typique français de l'alcool en France

4) Quel thème aborde-t-il ensuite ?

2 points

- le repas familial le petit-déjeuner le repas entre amis

5/ Qu'est-ce qui appartient à l'humanité toute entière ? 1 point

- la séduction la politesse française l'art du repas français

6/Jean-Robert Pitte est membre de : 1 point

- l'Académie des Sciences Morales et Politiques.
 l'UNESCO.
 la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires.

7/En 2010, il préside : 1 point

- l'Académie des Sciences Morales et Politiques.
 l'UNESCO.
 la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires.

8/Le repas gastronomique des Français est classé en 2010 : 1 point

- à l'Académie des Sciences Morales et Politiques.
 au patrimoine mondial de l'UNESCO.
 à la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires.

II. Compréhension de l'écrit : 60 minutes

25 points

Texte 1. En France, les déchets électroniques des entreprises seront recyclés 10 points

Depuis 2006, les particuliers français peuvent recycler des déchets d'équipements électriques et électro-niques grâce à la reprise « un pour un ». Le concept est simple : chaque ménage peut déposer son appareil hors d'usage contre l'achat d'un neuf chez le même distributeur. Bientôt, ce sera au tour des entreprises de bénéficier d'une telle possibilité, qui devrait permettre de collecter et de recycler près de 70 000 tonnes de déchets professionnels.

Mis en place par l'éco-organisme Récyllum, ce dispositif intéresse en premier lieu les entreprises du bâtiment, mais aussi les industries et les collectivités territoriales, qui détiennent du matériel (alarmes incendie, caméras de surveillance...) qui ne fonctionne plus. À terme, plus de 300 déchetteries professionnelles collecteront gratuitement ces déchets qui seront ensuite transportés dans des centres de traitement où ils suivront le même circuit que les déchets ménagers : destruction, dépollution, puis réutilisation dans la fabrication de nouveaux équipements électroniques.

Pour le directeur de Récyllum, Hervé Grimaud, ce n'est pas le recyclage mais la collecte de ces déchets qui posait problème jusqu'à présent. « *L'immense majorité des déchets professionnels sont mêlés aux gra-vats* ou aux emballages, et enterrés dans le sol faute d'être isolés en vue de leur traitement* », affirme-t-il.

Les 120 entreprises partenaires chargées du financement de la filière paieront près de 100 euros la tonne de déchets, en fonction des équipements mis sur le marché. C'est le principe de responsabilité élargie du producteur, initié par la directive européenne de 2003, qui leur impose de prendre en charge la fin de vie de leurs appareils. Un principe qui concerne déjà de nombreux produits tels que les emballages, les textiles et les pneus.

Enjeu

Au-delà de la pression réglementaire, les entreprises qui s'engagent dans le recyclage des déchets professionnels s'inquiètent de la diminution des matières premières qui entrent dans la composition de ces appareils : des métaux rares, du cuivre, du fer... « *Aujourd'hui, pour produire la même*

quantité de minerai de fer, il faut extraire deux fois plus de terre qu'il y a vingt ans », remarque le directeur de Récylum. Les appareils pouvant être recyclés à 85% de leur poids environ, l'enjeu est important. Enfin, les producteurs s'inquiètent de la pollution que peuvent entraîner ces équipements qui contiennent parfois des substances dangereuses.

En 2007, moins de 8% des déchets des entreprises ont fait l'objet d'une collecte sélective. Un résultat largement inférieur à celui des déchets ménagers, qui forment la grande majorité des quelque 2 millions de tonnes de déchets électroniques produits chaque année en France, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (Ademe).

Dominique Mignon, directrice de développement à Éco-Systèmes (le principal des quatre éco-organismes de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques), attribue ce retard aux dates fixées par la législation : « Les producteurs doivent prendre en charge uniquement les déchets des appareils vendus à partir du 13 août 2005. Or, aujourd'hui, ces appareils commencent à peine à arriver en fin de vie. Beaucoup d'entreprises ont donc attendu ce moment pour se préparer réellement à les traiter. »

* *gravats* : débris de la construction.

D'après Angela Bolis, *Le Monde*

1,5 point

1. Dans le texte, il est surtout question...

- A d'un nouveau projet d'élimination de déchets électroniques.
- B des difficultés des Français pour éliminer les déchets électroniques.
- C de la mise en place d'une nouvelle taxe sur les déchets électroniques.

2. Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse

1,5 point

Le projet décrit dans le document concerne seulement les pièces d'ordinateur.

Justification :

3. En quoi consiste le processus de recyclage (citez les 3 étapes) ?

1,5 point

a).....

.....

b).....

.....

c).....

.....

4. Vrai ou faux ?

Cochez la bonne réponse et recopiez la phrase ou la partie du texte qui justifie votre réponse

1,5 point

Jusqu'à présent, les déchets des entreprises étaient mélangés à d'autres matériaux, ce qui empêchait le recyclage.

5. Le coût du recyclage est assumé par...

1 point

- A l'État.
- B le producteur.
- C le consommateur.

6. Les entreprises considèrent que le recyclage est important parce que... **1 point**
A le gouvernement leur donne des subventions.
B les déchets s'accumulent dans leurs entrepôts.
C les matières premières sont difficiles à obtenir.
7. Actuellement en France, les déchets électroniques recyclés proviennent... **1 point**
A surtout des foyers.
B surtout des entreprises.
C autant des foyers que des entreprises.
8. Les appareils peuvent bénéficier du programme décrit dans le texte à condition d'avoir été... **1 point**
A jetés...
B produits... ... après 2005.
C commercialisés..

Texte 2. « Le stage est une expérience d'autonomie »

Interview de M. Castel, professeur en génie électrotechnique dans la région parisienne. Il enseigne auprès d'élèves en bac pro électrotechnique et est très impliqué dans le déroulement de leurs stages.

Qu'est-ce que les stages apportent aux jeunes ?

Les stages leur permettent de vivre une vraie expérience en toute autonomie. Nous sommes régulièrement surpris de découvrir qu'un jeune qui n'a pas une attitude idéale au lycée (retards, manque d'attention ou de motivation...) est très différent en entreprise, où il se montre motivé et très à l'écoute de son tuteur. Au final, il devient plus mature, il grandit.

Je pense que cette situation de stage permet de responsabiliser les jeunes. Et, bien sûr, c'est aussi l'occasion pour eux d'acquérir une expérience professionnelle. Certains établissent une vraie relation de confiance avec l'entreprise et sont ensuite recrutés à la sortie de leur formation, ou pendant l'été pour un job saisonnier. Ce sont les meilleurs stages !

Peut-il y avoir de mauvais stages ?

Oui, si l'encadrement n'est pas bon. Parfois, le jeune est livré à lui-même, avec presque rien à faire, le tuteur n'a pas le temps de s'occuper de lui. C'est rare, mais cela arrive. Dans ce cas, c'est vraiment très dur pour le jeune. J'essaie alors d'en parler avec le tuteur, pour que la situation s'améliore... On évite par la suite d'envoyer d'autres élèves dans cette entreprise.

Allez-vous voir vos élèves sur leur lieu de stage ?

Oui, je vais systématiquement les voir en entreprise au milieu de leur stage. Je fais un point avec eux sur ce qu'ils font, ce qu'ils ont appris, sur la manière dont se déroule leur stage. J'échange également avec le maître de stage pour avoir son avis sur le travail, le comportement et le dynamisme de l'élève.

Après le stage, comment les élèves sont-ils notés ?

Le stagiaire est noté par le maître de stage et par son professeur. Nous nous mettons donc d'accord, puis nous donnons une note à deux. Pour la notation, de nombreux éléments sont pris en compte : le dynamisme du jeune, sa ponctualité, sa motivation à apprendre et à s'intégrer dans l'équipe, son sérieux...

Propos recueillis par Barbara Muntaner

1) M. Castel est professeur...

1 point

- au collège. au lycée. à l'université.

2) Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. Justifiez votre réponse en citant le texte.

Vrai Faux

a. Un élève peut avoir une meilleure attitude en stage qu'à l'école. **2.5 points**

Justification :
.....

b. Il est possible d'obtenir un poste dans l'entreprise après un stage. **2.5 points**

Justification :
.....

c. L'enseignant rend parfois visite à ses élèves pendant leur stage. **2.5 points**

Justification :
.....

d. Le stagiaire n'est évalué que sur ses compétences techniques. **2.5 points**

Justification :
.....

3) Pour M. Castel, c'est un mauvais stage quand le stagiaire... (**4 points**)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> trouve le travail pendant le stage trop dur. | <input type="checkbox"/> n'est pas bien encadré par son tuteur. |
| <input type="checkbox"/> ne s'est pas intégré à l'équipe. | <input type="checkbox"/> n'a pas une attitude idéale. |
| <input type="checkbox"/> a peu de tâches à faire. | <input type="checkbox"/> n'est pas rémunéré. |
| <input type="checkbox"/> ne s'entend pas bien avec son tuteur. | <input type="checkbox"/> n'obtient pas un poste à la fin du stage. |

III. Expression écrite : 60 minutes

50 points

L'Internet pour les élèves : une source de danger ou de connaissances ? /140-160 mots/.